

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

POSTE COMPTABLE : 060025

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE**

M14

BUDGET PRIMITIF

Année 2015

**I - INFORMATIONS GENERALES - I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement;
- avec définition des opérations détaillées en page 10 à 64 ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mentions au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans opérations, à l'exception des crédits de subventions obligatoirement spécialisés.

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II

VUE D'ENSEMBLE - A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	18 034 547,00	18 034 547,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	18 034 547,00	18 034 547,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	10 482 250,69	10 482 250,69
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)	10 482 250,69	10 482 250,69

TOTAL

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)	28 516 797,69	28 516 797,69
---	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et au budget supplémentaire, les crédits correspondent également aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- CHAPITRES - A2

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	3 264 450,00		3 390 300,00	3 390 300,00	3 390 300,00
012	Charges de personnel et frais	1 452 370,00		1 487 950,00	1 487 950,00	1 487 950,00
014	Atténuation de produits	6 105 000,00		6 100 000,00	6 100 000,00	6 100 000,00
65	Autres charges de gest. courante	3 217 050,00		3 491 450,00	3 491 450,00	3 491 450,00
Total dép. de gestion courante		14 038 870,00		14 469 700,00	14 469 700,00	14 469 700,00
66	Charges financières	25 150,00		16 230,00	16 230,00	16 230,00
67	Charges exceptionnelles	534 827,00		531 366,31	531 366,31	531 366,31
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total dép. réelles fonctionnement		14 598 847,00		15 017 296,31	15 017 296,31	15 017 296,31
023	Virement à la section d'investis.(5)	2 636 000,00		2 260 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00
042	Op.ordre transferts entre sections (5)	569 410,00		757 250,69	757 250,69	757 250,69
043	Op.ordre intérieur section (5)					
Total dép. d'ordre fonctionnement		3 205 410,00		3 017 250,69	3 017 250,69	3 017 250,69
TOTAL		17 804 257,00		18 034 547,00	18 034 547,00	18 034 547,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 034 547,00
--	----------------------

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des serv. dom.et ventes...	673 170,00		735 950,00	735 950,00	735 950,00
73	Impôts et taxes	12 749 166,00		12 995 666,00	12 995 666,00	12 995 666,00
74	Dotations et participations	4 248 011,00		4 145 011,00	4 145 011,00	4 145 011,00
75	Autres prod.de gest.courante	126 910,00		144 010,00	144 010,00	144 010,00
Total rec. de gestion courante		17 804 257,00		18 027 637,00	18 027 637,00	18 027 637,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprise sur provisions (4)					
Total rec. réelles fonctionnement		17 804 257,00		18 027 637,00	18 027 637,00	18 027 637,00
042	Op.ordre transferts entre sections (5)			6 910,00	6 910,00	6 910,00
043	Op.ordre intérieur section (5)					
Total rec. d'ordre de fonctionnement				6 910,00	6 910,00	6 910,00
TOTAL		17 804 257,00		18 034 547,00	18 034 547,00	18 034 547,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 034 547,00
--	----------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	3 010 340,69
--	---------------------

(1) cf. Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

.../...

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immob.incorporelles (sauf 204)			10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équip. versées	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 259,00		123 266,69	123 266,69	123 266,69
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total Opérations d'équipement	12 509 751,00		9 853 374,00	9 853 374,00	9 853 374,00
	Total dép. d'équipement	12 715 010,00		10 186 640,69	10 186 640,69	10 186 640,69
10	Dotat., fond divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	312 400,00		288 700,00	288 700,00	288 700,00
18	Cpt. de liaison : affectation ... (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immob.financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total dép. financières	312 400,00		288 700,00	288 700,00	288 700,00
45-1	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total dép. réelles d'investissement	13 027 410,00		10 475 340,69	10 475 340,69	10 475 340,69
040	Op.ordre transferts entre sections (5)			6 910,00	6 910,00	6 910,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total dép. d'ordre d'investissement			6 910,00	6 910,00	6 910,00
	TOTAL	13 027 410,00		10 482 250,69	10 482 250,69	10 482 250,69

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 482 250,69
---	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	2 142 000,00		865 000,00	865 000,00	865 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 180 000,00		5 200 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00
20	Immob. incorp. (hors 204)					
204	Subventions d'équip. versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total rec. d'équipement	8 322 000,00		6 065 000,00	6 065 000,00	6 065 000,00
10	Dotations, fd.div. rés. (hors 1068)	1 500 000,00		1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
1068	Exédent de fonct. capitalisé (10)					
138	Autres subv. d'invest.non transf.					
18	Cpt. de Liaison : Affectation (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immobilisations financ.					
024	Produits des cessions					
	Total rec. financières	1 500 000,00		1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
45-2	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total rec. réelles d'investissement	9 822 000,00		7 465 000,00	7 465 000,00	7 465 000,00
021	Virement de la sect. de fonctionnement	2 636 000,00		2 260 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00
040	Op.ordre transferts entre sections (5)	569 410,00		757 250,69	757 250,69	757 250,69
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total rec. d'ordre d'investissement	3 205 410,00		3 017 250,69	3 017 250,69	3 017 250,69
	TOTAL	13 027 410,00		10 482 250,69	10 482 250,69	10 482 250,69

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 482 250,69
---	----------------------

<i>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)</i>	3 010 340,69
--	---------------------

.../...

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF023=RI021; DI040=RF042; RI040=DF042; DI041=RI041; DF043=RF043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il cré.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF023 + DF042 - RF042 ou solde de l'opératin RI021 + RI040 - DI040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II

BALANCE GENERALE - B1

1 -- DEPENSES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 390 300,00		3 390 300,00
012	Charges du personnel et frais assimilés	1 487 950,00		1 487 950,00
014	Atténuation de produits	6 100 000,00		6 100 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	3 491 450,00		3 491 450,00
66	Charges financières	16 230,00		16 230,00
67	Charges exceptionnelles	531 366,31		531 366,31
68	Dotations aux amortissements et provisions		757 250,69	757 250,69
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 260 000,00	2 260 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		15 017 296,31	3 017 250,69	18 034 547,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 034 547,00
--	----------------------

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budg.)	288 700,00		288 700,00
18	<i>Compte de liaison : affectation (8)</i>			
19	<i>Différence sur réalisation d'immob.</i>			
(total)	Opérations d'équipement	9 853 374,00		9 853 374,00
20	Immob. incorporelles (sauf 204) (6)	10 000,00		10 000,00
204	Subventions d'équip. versées	200 000,00		200 000,00
21	Immob. corporelles (6)	123 266,69		123 266,69
22	Immob. reçues en affectation (6) (9)			
23	Immob. en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immob. financières			
28	<i>Amortissement des immob. (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immob. (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Prov. pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		10 475 340,69		10 475 340,69

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 475 340,69
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres opérations d'équipement

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détails).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
BALANCE GENERALE - B2

2 -- RECETTES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	7 000,00		7 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	735 950,00		735 950,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	12 995 666,00		12 995 666,00
74	Dotations et participations	4 145 011,00		4 145 011,00
75	Autres produits de gestion courante	144 010,00		144 010,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		6 910,00	6 910,00
78	Reprise sur provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		18 027 637,00	6 910,00	18 034 547,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 034 547,00
--	----------------------

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 400 000,00		1 400 000,00
13	Subventions d'Investissements	865 000,00		865 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	5 200 000,00		5 200 000,00
18	Compte de liaison : affectations (8)			
19	Différence sur réalisation d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations incorporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées concédées			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		757 250,69	757 250,69
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provision pour dépréciation des compte de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 260 000,00	2 260 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'Investissement - Total		7 465 000,00	3 017 250,69	10 482 250,69

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 482 250,69
---	----------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011 Charges à caractère général		3 264 450,00	3 390 300,00	3 390 300,00
60611	Eau et assainissement	4 300,00	4 400,00	
60612	Energie - Electricité	36 800,00	37 700,00	
60613	Chauffage urbain	29 000,00	30 500,00	
60622	Carburants	7 300,00	7 300,00	
60623	Alimentation	900,00	900,00	
60624	Produit de traitement	300,00	300,00	
60631	Fournitures d'entretien	2 700,00	2 700,00	
60632	Fournitures de petit équipement	13 150,00	12 700,00	
60636	Vêtements de travail	500,00	500,00	
6064	Fournitures administratives	12 300,00	11 700,00	
6065	Livres, disques, cassettes. (bib., média.)	2 500,00	2 500,00	
6067	Fournitures scolaires	2 000,00	2 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	2 700,00	2 600,00	
611	Contrats de prest.de serv. avec entr.	2 234 700,00	2 319 500,00	
6135	Locations mobilières	1 000,00	4 000,00	
61521	Entretien de terrains	3 000,00	3 000,00	
61522	Entretien de bâtiments	150 000,00	145 000,00	
61523	Entretien de voies et réseaux	402 500,00	402 500,00	
61551	Entretien et répar. sur matériel roulant	4 000,00	4 500,00	
61558	Entretien des autres biens mobiliers	1 500,00	2 000,00	
6156	Maintenance	49 100,00	56 100,00	
616	Primes d'assurances	27 500,00	48 000,00	
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 500,00	
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	2 500,00	
6188	Autres frais divers	16 000,00	14 000,00	
6225	Indemnités au comptable & aux régisseurs	3 500,00	3 000,00	
6226	Honoraires	8 000,00	3 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	
6228	Rémun. div. d'interméd. et d'honor.	1 000,00	1 000,00	
6231	Annonces et insertions	20 500,00	23 000,00	
6233	Foires et expositions	2 000,00	2 500,00	
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	21 000,00	
6237	Publications	18 000,00	18 000,00	
6238	Divers communication	12 200,00	12 000,00	
6241	Transports de biens	1 000,00	1 000,00	
6248	Frais de transports divers	400,00	600,00	
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	2 600,00	
6257	Réceptions	8 500,00	11 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	12 500,00	17 000,00	
6262	Frais de télécommunications	13 800,00	13 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	35 500,00	35 500,00	
63512	Taxes foncières	103 100,00	105 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	200,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
012 Charges de personnel et frais assimilés		1 452 370,00	1 487 950,00	1 487 950,00
6331	Versement de transport	8 970,00	8 900,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 200,00	6 050,00	
6336	Cot.ctre nat., ctre gest.de la fct. pub.	19 800,00	20 400,00	
64111	Rémunération principale	274 500,00	280 000,00	
64112	NBI, suppl. familial de trait. et indem. de résid.	8 100,00	9 100,00	
64118	Autres indemnités	79 500,00	87 000,00	
64131	Rémunération	581 500,00	595 500,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	232 600,00	239 900,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	116 150,00	119 800,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	42 000,00	38 800,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 700,00	20 350,00	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 700,00	3 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 500,00	
6478	Autres charges sociales diverses	4 500,00	4 200,00	
64832	CPA - Contrib. au fonds de comp.de CPA.	1 650,00	1 750,00	
6488	Autres charges du personnel	46 000,00	49 700,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
014	Atténuation de produits	6 105 000,00	6 100 000,00	6 100 000,00
73961	Attribution de compensation	6 105 000,00	6 100 000,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
65 Autres charges de gestion courante		3 217 050,00	3 491 450,00	3 491 450,00
6531	Indemnités	160 000,00	105 000,00	
6533	Cotisations de retraite	28 000,00	5 500,00	
6534	Cotisations de S.S. - part patronale		30 000,00	
65372	Cotis. au fd de financ. de l'alocat° fin mandat	1 500,00	1 500,00	
6553	Service d'incendie	1 295 000,00	1 310 000,00	
6554	Contributions aux organismes de regroup.	1 550 000,00	1 850 000,00	
65735	Groupements de collectivités	55 000,00	80 000,00	
6574	Subv. de fonct. aux associat. & org. droit privé	112 550,00	94 450,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	15 000,00	15 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		14 038 870,00	14 469 700,00	14 469 700,00
66 Charges financières (b) (5)		25 150,00	16 230,00	16 230,00
66111	Intérêts.emprunts et dettes - réglés à échéances	27 400,00	17 070,00	
66112	Intérêts - Rattachements des ICNE	-2 250,00	-840,00	
	Calcul du 66112 (5)			
	-Montant des ICNE de l'exercice : -840,00			
	-Montant de l'exercice N-1 :			
67 Charges exceptionnelles (c)		534 827,00	531 366,31	531 366,31
673	Titres annulés(sur exercices antérieurs)	127,00	166,31	
67441	aux budgets annexes et régies à autonomie finan.	534 700,00	531 200,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
68 Dotations aux provisions (d) (6)				
022 Dépenses imprévues (e)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES (=a+b+c+d+e)		14 598 847,00	15 017 296,31	15 017 296,31
023 Virement à la section d'investissement		2 636 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00
042 Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)		569 410,00	757 250,69	757 250,69
6811	Dot.aux amort.des immob.incorp.& corpor.	569 410,00	755 756,88	
68111	Dot.aux amort.des immob.incorp.& corpor.		1 493,81	
TOTAL PRELEV. AU PROFIT SECT. INVEST.		3 205 410,00	3 017 250,69	3 017 250,69
043 Opé.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 205 410,00	3 017 250,69	3 017 250,69
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		17 804 257,00	18 034 547,00	18 034 547,00

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 034 547,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DF 042 = RI 040.
- (8) 67.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
- (9) 6815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013 Atténuations de charges		7 000,00	7 000,00	7 000,00
6419	Remboursements sur rémunérat. du person.	7 000,00	7 000,00	
70 Ventes des services, du domaine...		673 170,00	735 950,00	735 950,00
7062	Redev.& droits des serv.à carac.culturel	80 000,00	80 000,00	
70841	Mise à disp. de personnel aux budgets annexes	236 570,00	203 650,00	
70848	Mise à disp. pers. aux autres organismes	148 100,00	156 900,00	
70872	Remb. frais par les budgets annexes et régies mun.	46 500,00	55 000,00	
70875	Remb. frais par les communes membres GFP	150 000,00	228 400,00	
7088	Autres prod.d'act.ann.(abon.& vte d'ouv.	12 000,00	12 000,00	
73 Impôts et taxes		12 749 166,00	12 995 666,00	12 995 666,00
73111	taxes foncières et d'habitation	5 960 000,00	6 000 000,00	
73112	CVAE	1 660 000,00	1 700 000,00	
73113	taxes sur les surfaces commerciales	260 000,00	250 000,00	
73114	IFER	80 000,00	85 000,00	
7321	Attribution de compensation	56 500,00	52 000,00	
7323	FNGIR	1 498 666,00	1 498 666,00	
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	3 234 000,00	3 410 000,00	

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
74 Dotations et participations		4 248 011,00	4 145 011,00	4 145 011,00
74124	Dotation de base des group.de communes	3 300 000,00	3 100 000,00	
7473	Départements	15 000,00	15 000,00	
74758	Autres Groupements		132 000,00	
748313	DCRTP	788 011,00	788 011,00	
748314	Dotation unique spécifique TP	35 000,00	30 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre exon. taxes hab.	110 000,00	80 000,00	
75 Autres produits de gestion courante		126 910,00	144 010,00	144 010,00
752	Revenus des immeubles	99 510,00	99 510,00	
757	Redev.versées par les fermiers & conces.	5 000,00	2 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	22 400,00	42 500,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		17 804 257,00	18 027 637,00	18 027 637,00
76 Produits financiers (b)				
77 Produits exceptionnels (c)				

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
78 Reprises sur provisions (d) (5)				
TOTAL DES RECETTES REELLES (=a+b+c+d)				
		17 804 257,00	18 027 637,00	18 027 637,00
042 Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)				
777	Quote-part des sub.d'inv.transf.au résul		6 910,00	6 910,00
			6 910,00	
043 Opé.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (9)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
			6 910,00	6 910,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
		17 804 257,00	18 034 547,00	18 034 547,00

+

RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
---	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 034 547,00
--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RF 042 = DI 040.

(7) 77.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(8) 7815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - B1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010 Stocks				
20 Immobilisations incorporelles (sauf opé. et 204)				
2051	concessions et droits similaires		10 000,00	
204 Subventions d'équipement versées (hors opérations)		200 000,00	200 000,00	200 000,00
20422	bâtiments et installations	200 000,00	200 000,00	
21 Immobilisations corporelles (hors opé.)		5 259,00	123 266,69	123 266,69
2132	Immeubles de rapport		100 000,00	
2152	Installations de voirie	5 259,00	3 266,69	
2183	Matériel de bureau & matériel informat.		20 000,00	
22 Immobilisations reçues en affectation				
23 Immobilisations en cours (hors opé.)				
Opérations d'équipement (5)		12 509 751,00	9 853 374,00	9 853 374,00
12	TRI SELECTIF DES DECHETS	45 000,00	50 000,00	50 000,00
16	REALISAT. D'UN CENTRE NAUTIQUE	240 000,00		
27	OPER.PATRIM.-AMBLAINV.-EGLISE	60 025,00	59 960,00	59 960,00
29	OPER.PATRIM.-ANDEVILLE-	5 002,00	5 002,00	5 002,00
32	OPER.PATRIM.-ESCHES-CHATEAU	2 033,00	2 033,00	2 033,00
34	OPER.PATRIM.-MERU-EGLISE	1 200,00		
35	OPER.PATRIM.-MERU-TOUR CONTI	2 459,00	2 459,00	2 459,00
39	OPER.PATRIM.-ST CREPIN-EGLISE	468 198,00	923 221,00	923 221,00
40	OPER.PATRIM.-V.L.S-EGLISE		30 000,00	30 000,00
43	OPER.PATRIM.-NEUV.BOSC-TVX EGL	5 000,00		
47	OPER.PATRIM.-FRESN.MONT.-EGL.	800 000,00	221 324,00	221 324,00
48	OPER.PATRIM.-MERU-MAIRIE	8 000,00	8 000,00	8 000,00
49	OPER.PATRIM.-MONTHERL.-EGLISE	49 545,00	39 253,00	39 253,00
51	OPER.PATRIM.-HENONVIL.-CHATEAU	40 233,00	34 240,00	34 240,00
58	OPER.PATRIM.-LORMAISON-MAIRIE	51 000,00	245 000,00	245 000,00
61	OPER.PATRIM.-IVRY-EGLISE	83 500,00	81 566,00	81 566,00
74	Materiel Equip.Piscine	30 000,00	40 000,00	40 000,00
87	tennis couvert Andeville	14 295,00	8 000,00	8 000,00
88	salle associative Fosseuse	7 070,00	21 861,00	21 861,00
101	MATERIEL/MOBILIER ADM. GENER.	37 000,00	35 000,00	35 000,00
102	AMENAGEMENT SIEGE CCS	600 000,00	830 000,00	830 000,00
106	MUSEE DE LA NACRE	205 000,00	200 000,00	200 000,00
108	EXTENSION MUSEE	18 170,00	18 170,00	18 170,00
112	Plateforme Bornel	380 047,00	446,00	446,00
113	Salle de sport Fresneaux	834 186,00	180 776,00	180 776,00
116	OP. PAT - VALDAMPIERRE EGLISE	346 732,00	266 455,00	266 455,00
119	Parc des sports Saint Crépin	1 884 784,00	379 863,00	379 863,00
121	Salle culturelle Méru	2 000 000,00	551 127,00	551 127,00
123	Op pat - Eglise de Beaumont	140 000,00	250 058,00	250 058,00
124	Op pat - Eglise de Villotran	176 000,00	153 287,00	153 287,00
125	voirie Chavençon - LaMendicité	1 000,00		
127	Eglise Andeville intérieur	192 384,00	5 630,00	5 630,00
128	Eglise Méru intérieur	500 000,00	72 779,00	72 779,00
129	Maison village Ressons	450 000,00	500 000,00	500 000,00
130	maison village Chavençon	450 000,00	500 000,00	500 000,00
133	voirie Andeville Boulaines	515 769,00	101 984,00	101 984,00
136	op. pat. - chateau andeville	200 000,00	500 000,00	500 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - B1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
137	op. pat. - pavillon Est chat.	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	op.pat. eglise fresneaux inter	200 000,00	800 000,00	800 000,00
139	voirie Les Marettes	78 119,00	40 191,00	40 191,00
140	refuge VC beaumont les Nonains	53 000,00	903,00	903,00
142	parking ancienne piscine méru	100 000,00	299 040,00	299 040,00
143	rest. int. église Lormaison	10 000,00	200 000,00	200 000,00
144	église d'Hénonville	10 000,00	10 000,00	10 000,00
145	local rugby méru	15 000,00	400 000,00	400 000,00
146	voirie beaumont - chantoiseau	200 000,00	195 783,00	195 783,00
147	tennis de méru	180 000,00		
148	voirie Fresneaux - Pouilly	160 000,00	177 043,00	177 043,00
149	voirie Beaumont -la longue rue	10 000,00	10 000,00	10 000,00
150	giratoire Méru RD 927	500 000,00	492 920,00	492 920,00
151	voirie Anserville - Bornel		350 000,00	350 000,00
152	salle Villeneuve les Sablons		50 000,00	50 000,00
153	Pôle gare de Méru		250 000,00	250 000,00
154	Eglise Valdampierre intérieur		100 000,00	100 000,00
155	Eglise de Lardières		10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES D'EQUIPEMENT		12 715 010,00	10 186 640,69	10 186 640,69
10 Dotations, fonds divers et réserves				
13 Subventions d'investissement				
16 Emprunts et dettes assimilées		312 400,00	288 700,00	288 700,00
1641	Emprunts en euros	312 400,00	288 700,00	
18 Cpt de liaison : affect. (bdg annexes)				
26 Particip. et créances rattach. à particip.				
27 Autres immobilisations financières				
020 Dépenses imprévues				
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		312 400,00	288 700,00	288 700,00
45 Opérations pour compte de tiers (6)				
TOTAL DES DEP. OP. POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		13 027 410,00	10 475 340,69	10 475 340,69
040 Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)			6 910,00	6 910,00
13912	Régions		6 460,00	
13918	Autres Subv. d'équip. transf.		450,00	
041 Opérations patrimoniales (10)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			6 910,00	6 910,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		13 027 410,00	10 482 250,69	10 482 250,69
				+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)				
				+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				10 482 250,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir l'état III.B.3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

(8) 15., 29., 2., etc.. si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(10) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES RECETTES - B2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010 Stocks				
13 Subventions d'investissement				
		2 142 000,00	865 000,00	865 000,00
1322.	Régions	1 250 000,00	240 000,00	
1323.	Départements	260 000,00	230 000,00	
13241	communes membres du GFP	612 000,00	375 000,00	
1328.	Autres subv. d'équip. non transf.	20 000,00	20 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées				
		6 180 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00
1641.	Emprunts en euros	6 180 000,00	5 200 000,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204 Subventions d'équipement versées				
21 Immobilisations corporelles				
22 Immobilisations reçues en affectation				
23 Immobilisations en cours				
TOTAL = RECETTES D'EQUIPEMENT				
		8 322 000,00	6 065 000,00	6 065 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves				
		1 500 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
10222.	F.C.T.V.A.	1 500 000,00	1 400 000,00	
138 Autres subv. d'équipement transférées				
18 Cpt de liaison : affect. (bdg annexes)				
26 Particip. et créances rattach. à particip.				
27 Autres immobilisations financières				
024 Produit des cessions d'immobilisations				
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
		1 500 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)				
TOTAL DES REC. OP. POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES				
		9 822 000,00	7 465 000,00	7 465 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement				
		2 636 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00
040 Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)				
		569 410,00	757 250,69	757 250,69
28031	Ammortissements des frais d'études	125 360,00	131 768,25	
28032	Ammortissements des frais de rech. et dévelop.	136 000,00	135 848,62	
280414	Subv. équipement versées - Communes		250 000,00	
280421	biens mobiliers	81 350,00	69 740,00	
280422	batiments	101 200,00	70 000,00	
28051	Concessions & droits similaires. brevets	6 050,00	8 294,01	
28131	Bâtiments publics	400,00		
28135.	Instal. générales agenc., aménag.des const.	11 800,00	13 317,88	
28156.	Mat. & outill.d'incendie & défense civile	450,00		
28158.	Autres installations techniques	5 300,00	1 044,87	
28181	Installations générales, agenc., aménag. divers	1 900,00		
28182.	Matériel de transport	2 500,00	5 028,48	
28183.	Matériel de bureau et matériel informatique	16 400,00	15 554,98	
28184.	Mobilier	22 950,00	13 373,96	
28188.	Autres immobilisations corporelles	57 750,00	43 279,64	
TOTAL PRELEV. PROVENANT SECT. FONCT.				
		3 205 410,00	3 017 250,69	3 017 250,69
041 Opérations patrimoniales (9)				

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES RECETTES - B2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 205 410,00	3 017 250,69	3 017 250,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		13 027 410,00	10 482 250,69	10 482 250,69

+	
RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
+	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 482 250,69

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
(8) ..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 12 : TRI SELECTIF DES DECHETS
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		829 367,31	(a)	50 000,00	50 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	4 542,55			
205	Concessions & droits similaires. brevets	4 542,55			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	824 824,75		50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau & matériel informat.	3 824,85			
2184	Mobilier	3 070,61			
2188	Autres immob. corp.	817 929,29		50 000,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 16 : REALISAT. D'UN CENTRE NAUTIQUE
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		5 238 766,88	(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles	500,00			
208		500,00			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	52 577,38			
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 674,40			
21318	Autres bâtiments publics	36 540,22			
2158	Autres instal., mat. outillag.	13 373,67			
2181	Inst.générales. agenc.& aménag.divers	989,09			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	5 185 689,50			
2313	Constructions	5 156 820,04			
2315	Instal.. matériel & outillage techniques	28 869,46			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 27 : OPER.PATRIM.-AMBLAINV.-EGLISE
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		879 638,60	(a)	59 960,00	59 960,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	4 604,89			
2031	Frais d'études.	3 563,50			
2033	Frais d'insertion	1 041,39			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	3 563,50			
21731	Bâtiments publics	3 563,50			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	871 470,21		59 960,00	59 960,00
2313	Constructions	871 470,21		59 960,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	59 960,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 29 : OPER.PATRIM.-ANDEVILLE-
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		408 695,70	(a)	5 002,00	5 002,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	8 525,22			
2031	Frais d'études.	8 525,22			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	8 525,23			
21731	Bâtiments publics	8 525,23			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	391 645,25		5 002,00	5 002,00
2313	Constructions	391 645,25		5 002,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	5 002,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 32 : OPER.PATRIM.-ESCHES-CHATEAU
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		918 706,78	(a)	2 033,00	2 033,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	9 710,36			
2031	Frais d'études.	9 710,36			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	9 710,37			
21731	Bâtiments publics	9 710,37			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	899 286,05		2 033,00	2 033,00
2313	Constructions	899 286,05		2 033,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	230 000,00 (d)
13	Subventions d'investissement		230 000,00
1323.	Départements		230 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	227 967,00

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 34 : OPER.PATRIM.-MERU-EGLISE
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		1 777 491,79	(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles	18 375,33			
2031	Frais d'études.	17 742,67			
2033	Frais d'insertion	632,66			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	17 742,68			
21731	Bâtiments publics	17 742,68			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 741 373,77			
2313	Constructions	1 741 373,77			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 35 : OPER.PATRIM.-MERU-TOUR CONTI
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		211 279,14	(a)	2 459,00	2 459,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	211 279,14		2 459,00	2 459,00
2313	Constructions	211 279,14		2 459,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 459,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 39 : OPER.PATRIM.-ST CREPIN-EGLISE
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		1 149 600,53	(a)	923 221,00	923 221,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	978,75			
2033	Frais d'insertion	978,75			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 148 621,78		923 221,00	923 221,00
2313	Constructions	1 148 621,78		923 221,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	923 221,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 40 : OPER.PATRIM.-V.L.S-EGLISE
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		745 922,16	(a)	30 000,00	30 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	86,13			
2033	Frais d'insertion	86,13			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	745 836,03		30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	745 836,03		30 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	30 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 43 : OPER.PATRIM.-NEUV.BOSC-TVX EGL
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		1 139 231,65	(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles	632,66			
2033	Frais d'insertion	632,66			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 138 598,99			
2313	Constructions	1 138 598,99			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 47 : OPER.PATRIM.-FRESN.MONT.-EGL.
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		1 144 735,22	(a)	221 324,00	221 324,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	8 030,78			
2031	Frais d'études.	8 030,78			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	8 030,78			
21731	Bâtiments publics	8 030,78			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 128 673,66		221 324,00	221 324,00
2313	Constructions	1 128 673,66		221 324,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	221 324,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 48 : OPER.PATRIM.-MERU-MAIRIE
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		625 870,60	(a)	8 000,00	8 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	7 304,66			
2031	Frais d'études.	7 304,66			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	7 304,66			
21731	Bâtiments publics	7 304,66			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	611 261,28		8 000,00	8 000,00
2313	Constructions	611 261,28		8 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	8 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 49 : OPER.PATRIM.-MONTHERL.-EGLISE
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		468 794,76	(a)	39 253,00	39 253,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	6 244,46			
2031	Frais d'études.	6 244,46			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	6 244,46			
21731	Bâtiments publics	6 244,46			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	456 305,84		39 253,00	39 253,00
2313	Constructions	456 305,84		39 253,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	39 253,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 51 : OPER.PATRIM.-HENONVIL.-CHATEAU
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		2 196 253,04	(a)	34 240,00	34 240,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	615,44			
2033	Frais d'insertion	615,44			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	2 195 637,60		34 240,00	34 240,00
2313	Constructions	2 195 637,60		34 240,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	34 240,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 58 : OPER.PATRIM.-LORMAISON-MAIRIE
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		260 404,94	(a)	245 000,00	245 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	4 401,71			
2031	Frais d'études.	4 401,71			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	4 401,71			
21731	Bâtiments publics	4 401,71			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	251 601,52		245 000,00	245 000,00
2313	Constructions	251 601,52		245 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	245 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 61 : OPER.PATRIM.-IVRY- EGLISE
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		1 078 327,65	(a)	81 566,00	81 566,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	7 952,91			
21735	Installations générales, agenc., aménag. constr.	7 952,91			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 070 374,74		81 566,00	81 566,00
2313	Constructions	1 070 374,74		81 566,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	81 566,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 74 : Materiel Equip.Piscine
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		297 656,25	(a)	40 000,00	40 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles			7 000,00	7 000,00
2051	concessions et droits similaires			7 000,00	
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	297 656,25		33 000,00	33 000,00
21568	Autre mat. et out. d'incendie & défense civile	4 311,38			
2158	Autres instal., mat. outillag.	63 929,89			
2181	Inst.générales. agenc.& aménag.divers	6 668,90			
2183	Matériel de bureau & matériel informat.	9 347,72		3 000,00	
2184	Mobilier	110 799,14			
2188	Autres immob. corp.	102 599,22		30 000,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	40 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 87 : tennis couvert Andeville
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		494 815,90	(a)	8 000,00	8 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	494 815,90		8 000,00	8 000,00
2313	Constructions	494 815,90		8 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	8 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 88 : salle associative Fosseuse
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		504 453,87	(a)	21 861,00	21 861,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	504 453,87		21 861,00	21 861,00
2313	Constructions	504 453,87		21 861,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	21 861,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 101 : MATERIEL/MOBILIER ADM. GENER.
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		413 944,09	(a)	35 000,00	35 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	68 631,82		10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	115,53			
205	Concessions & droits similaires. brevets	46 532,93			
2051	concessions et droits similaires	21 983,36		10 000,00	
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	345 312,27		25 000,00	25 000,00
2158	Autres instal., mat. outillag.	864,71			
2182	Matériel de transport	110 976,90		20 000,00	
2183	Matériel de bureau & matériel informat.	214 601,32		5 000,00	
2184	Mobilier	14 350,40			
2188	Autres immob. corp.	4 518,94			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	35 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 102 : AMENAGEMENT SIEGE CCS
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		492 095,58	(a)	830 000,00	830 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	343 222,88			
2115	Terrains bâtis	306 947,02			
21318	Autres bâtiments publics	24 041,37			
2135	Instal.générales.agenc..aménag.des const	7 943,92			
2181	Inst.générales. agenc.& aménag.divers	4 290,57			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	148 872,70		830 000,00	830 000,00
2313	Constructions	140 648,39		830 000,00	
2315	Instal.. matériel & outillage techniques	8 224,31			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL	RECETTES AFFECTEES	(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	830 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 106 : MUSEE DE LA NACRE
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		1 356 781,83	(a)	200 000,00	200 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	40 828,72			
205	Concessions & droits similaires. brevets	38 734,42			
2051	concessions et droits similaires	2 094,30			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	500 775,45		30 000,00	30 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 284,95			
21318	Autres bâtiments publics	49 726,73			
2135	Instal.générales.agenc..aménag.des const	34 488,06			
21568	Autre mat. et out. d'incendie & défense civile	1 752,96			
2161	Oeuvres et objets d'art	105 422,64		20 000,00	
2168	Autres coll. et oeuv. d'art	12 000,00			
2181	Inst.générales. agenc.& aménag.divers	5 907,04			
2182	Matériel de transport	8 909,32			
2183	Matériel de bureau & matériel informat.	61 059,97			
2184	Mobilier	139 867,38			
2188	Autres immob. corp.	74 356,40		10 000,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	815 177,66		170 000,00	170 000,00
2313	Constructions	807 346,46		170 000,00	
2315	Instal.. matériel & outillage techniques	7 831,20			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	200 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 108 : EXTENSION MUSEE
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		3 442 165,90	(a)	18 170,00	18 170,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	40 095,31			
2031	Frais d'études.	34 468,72			
2033	Frais d'insertion	5 626,59			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	183 990,96			
2115	Terrains bâtis	172 319,10			
21568	Autre mat. et out. d'incendie & défense civile	2 107,35			
2188	Autres immob. corp.	9 564,51			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	3 218 079,63		18 170,00	18 170,00
2313	Constructions	3 218 079,63		18 170,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL	RECETTES AFFECTEES	(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	18 170,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 112 : Plateforme Bornel
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		453 073,96	(a)	446,00	446,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	453 073,96		446,00	446,00
2313	Constructions	12 871,36			
2315	Instal.. matériel & outillage techniques	440 202,60		446,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	446,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 113 : Salle de sport Fresneaux
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		1 202 967,20	(a)	180 776,00	180 776,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 202 967,20		180 776,00	180 776,00
2313	Constructions	94 126,35			
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 108 840,85		180 776,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	70 000,00 (d)
13	Subventions d'investissement		70 000,00
1322.	Régions		70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	110 776,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 116 : OP. PAT - VALDAMPIERRE EGLISE
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		556 957,25	(a)	266 455,00	266 455,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	556 957,25		266 455,00	266 455,00
2313	Constructions	3 728,43			
2317	Immob. reçues au titre d'une mise à disposition	553 228,82		266 455,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	266 455,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 119 : Parc des sports Saint Crépin
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		4 308 013,01	(a)	379 863,00	379 863,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	4 308 013,01		379 863,00	379 863,00
2313	Constructions	384 855,72			
2314	Constructions sur sol d'autrui	3 923 157,29		379 863,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	245 000,00 (d)
13	Subventions d'investissement		245 000,00
13241	communes membres du GFP		225 000,00
1328.	Autres subv. d'équip. non transf.		20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	134 863,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 121 : Salle culturelle Méru
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		2 704 095,42	(a)	551 127,00	551 127,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	2 704 095,42		551 127,00	551 127,00
2313	Constructions	2 704 095,42		551 127,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	551 127,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 123 : Op pat - Eglise de Beaumont
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		139 521,09	(a)	250 058,00	250 058,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	139 521,09		250 058,00	250 058,00
2317	Immob. reçues au titre d'une mise à disposition	139 521,09		250 058,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	250 058,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 124 : Op pat - Eglise de Villotran
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		149 941,37	(a)	153 287,00	153 287,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	17 746,35			
21731	Bâtiments publics	4 716,35			
21738	Autres constructions	13 030,00			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	132 195,02		153 287,00	153 287,00
2317	Immob. reçues au titre d'une mise à disposition	132 195,02		153 287,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	153 287,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 125 : voirie Chavençon - LaMendicité
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		203 751,52	(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	203 751,52			
2152	Installations de voirie	203 751,52			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 127 : Eglise Andeville intérieur
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		186 885,43	(a)	5 630,00	5 630,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	186 885,43		5 630,00	5 630,00
2313	Constructions	186 885,43		5 630,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	5 630,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 128 : Eglise Méru intérieur
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		653 124,47	(a)	72 779,00	72 779,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	9 361,00			
21738	Autres constructions	9 361,00			
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	643 763,47		72 779,00	72 779,00
2313	Constructions	643 763,47		72 779,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	72 779,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 129 : Maison village Ressons
POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		9 351,24	(a)	500 000,00	500 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	9 351,24		500 000,00	500 000,00
2313	Constructions			500 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	9 351,24			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	500 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 130 : maison village Chavençon
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		14 758,30	(a)	500 000,00	500 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	14 758,30		500 000,00	500 000,00
2313	Constructions			500 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	14 758,30			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	500 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 133 : voirie Andeville Boulaines
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		317 246,36	(a)	101 984,00	101 984,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	317 246,36		101 984,00	101 984,00
2152	Installations de voirie	317 246,36		101 984,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	150 000,00 (d)
13	Subventions d'investissement		150 000,00
13241	communes membres du GFP		150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	48 016,00

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 134 : programme ANRU place J Moulin
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		423 594,54	(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées	423 594,54			
20414	subv equipements communes membres GFP	423 594,54			
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 136 : op. pat. - chateau andeville
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		33 828,75	(a)	500 000,00	500 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	33 828,75		500 000,00	500 000,00
2313	Constructions			500 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	33 828,75			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	500 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 137 : op. pat. - pavillon Est chat.
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	150 000,00	150 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours			150 000,00	150 000,00
2313	Constructions			150 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	150 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 138 : op.pat. eglise fresneaux inter
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		107,64	(a)	800 000,00	800 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	107,64		800 000,00	800 000,00
2313	Constructions	107,64		800 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	(c)	(d)
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	800 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 139 : voirie Les Marettes
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		32 689,43	(a)	40 191,00	40 191,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	32 689,43		40 191,00	40 191,00
2152	Installations de voirie	32 689,43		40 191,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	40 191,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 140 : refuge VC beaumont les Nonains
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		52 772,96	(a)	903,00	903,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	52 772,96		903,00	903,00
2152	Installations de voirie	52 772,96		903,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	(c)	(d)
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	903,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 142 : parking ancienne piscine méru
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		960,00	(a)	299 040,00	299 040,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	960,00		299 040,00	299 040,00
2315	Instal.. matériel & outillage techniques	960,00		299 040,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	299 040,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 143 : rest. int. église Lormaison
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	200 000,00	200 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours			200 000,00	200 000,00
2317	Immob. reçues au titre d'une mise à disposition			200 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	200 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 144 : église d'Hénonville
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	10 000,00	10 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours			10 000,00	10 000,00
2317	Immob. reçues au titre d'une mise à disposition			10 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	10 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 145 : local rugby méru
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	400 000,00	400 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours			400 000,00	400 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui			400 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	400 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 146 : voirie beaumont - chantoiseau
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		4 216,80	(a)	195 783,00	195 783,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	4 216,80		195 783,00	195 783,00
2152	Installations de voirie	4 216,80		195 783,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	195 783,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 147 : tennis de méru
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		127 147,37	(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	127 147,37			
2314	Constructions sur sol d'autrui	127 147,37			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 148 : voirie Fresneaux - Pouilly
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		2 956,80	(a)	177 043,00	177 043,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	2 956,80		177 043,00	177 043,00
2152	Installations de voirie	2 956,80		177 043,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	177 043,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 149 : voirie Beaumont -la longue rue
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	10 000,00	10 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles			10 000,00	10 000,00
2152	Installations de voirie			10 000,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	10 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 150 : giratoire Méru RD 927

POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		7 080,00	(a)	492 920,00	492 920,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	7 080,00		492 920,00	492 920,00
2152	Installations de voirie	7 080,00		492 920,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	492 920,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 151 : voirie Anserville - Bornel
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	350 000,00	350 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles			350 000,00	350 000,00
2152	Installations de voirie			350 000,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	350 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 152 : salle Villeneuve les Sablons
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	50 000,00	50 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours			50 000,00	50 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui			50 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 153 : Pôle gare de Méru
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	250 000,00	250 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours			250 000,00	250 000,00
2315	Instal.. matériel & outillage techniques			250 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	250 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 154 : Eglise Valdampierre intérieur
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	100 000,00	100 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours			100 000,00	100 000,00
2317	Immob. reçues au titre d'une mise à disposition			100 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	100 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 155 : Eglise de Lardières
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES			(a)	10 000,00	10 000,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours			10 000,00	10 000,00
2313	Constructions			10 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	10 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Vue d'ensemble générale - A1.1

Répartition par fonction (Page 1/2)

	01 Non ventilé	0 Services généraux des admin.	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
OPERATIONS DE L'EXERCICE						
FONCTIONNEMENT						
Dép.	9 170 980,69	978 300,00	1 332 700,00	19 700,00	735 416,31	664 400,00
Rec.	13 586 227,00	118 800,00	96 000,00	15 000,00	301 260,00	
Solde	4 415 246,31	-859 500,00	-1 236 700,00	-4 700,00	-434 156,31	-664 400,00
INVESTISSEMENT						
Dép.	291 250,00	895 000,00			4 943 924,00	2 080 500,00
Rec.	9 617 250,69				230 000,00	485 000,00
Solde	9 326 000,69	-895 000,00			-4 713 924,00	-1 595 500,00
RESTES A REALISER (1)						
FONCTIONNEMENT						
Dép.						
Rec.						
Solde						
INVESTISSEMENT						
Dép.						
Rec.						
Solde						
TOTAL GENERAL						
FONCTIONNEMENT						
Dép.	9 170 980,69	978 300,00	1 332 700,00	19 700,00	735 416,31	664 400,00
Rec.	13 586 227,00	118 800,00	96 000,00	15 000,00	301 260,00	
Solde	4 415 246,31	-859 500,00	-1 236 700,00	-4 700,00	-434 156,31	-664 400,00
INVESTISSEMENT						
Dép.	291 250,00	895 000,00			4 943 924,00	2 080 500,00
Rec.	9 617 250,69				230 000,00	485 000,00
Solde	9 326 000,69	-895 000,00			-4 713 924,00	-1 595 500,00
TOTAL						
Tot.Dp.	9 462 230,69	1 873 300,00	1 332 700,00	19 700,00	5 679 340,31	2 744 900,00
Tot.Rc.	23 203 477,69	118 800,00	96 000,00	15 000,00	531 260,00	485 000,00
Solde	13 741 247,00	-1 754 500,00	-1 236 700,00	-4 700,00	-5 148 080,31	-2 259 900,00

(1) A n'inscrire que si le CA a été voté ou en cas de reprise anticipée après délibération du C.Communaire

(2) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Dans les communes de 3500 hab. et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 hab. et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonctions ou rubriques). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comportant le plus grand nombre d'habitants.

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Vue d'ensemble générale - A1.1

Répartition par fonction (Page 2/2) (2)

	5 Interventions sociales	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
OPERATIONS DE L'EXERCICE						
FONCTIONNEMENT						
Dép.	6 000,00	83 300,00	12 000,00	4 840 050,00	191 700,00	18 034 547,00
Rec.		38 200,00		3 872 560,00	6 500,00	18 034 547,00
Solde	-6 000,00	-45 100,00	-12 000,00	-967 490,00	-185 200,00	
INVESTISSEMENT						
Dép.			300 000,00	1 971 576,69		10 482 250,69
Rec.				150 000,00		10 482 250,69
Solde			-300 000,00	-1 821 576,69		
RESTES A REALISER (1)						
FONCTIONNEMENT						
Dép.						
Rec.						
Solde						
INVESTISSEMENT						
Dép.						
Rec.						
Solde						
TOTAL GENERAL						
FONCTIONNEMENT						
Dép.	6 000,00	83 300,00	12 000,00	4 840 050,00	191 700,00	18 034 547,00
Rec.		38 200,00		3 872 560,00	6 500,00	18 034 547,00
Solde	-6 000,00	-45 100,00	-12 000,00	-967 490,00	-185 200,00	
INVESTISSEMENT						
Dép.			300 000,00	1 971 576,69		10 482 250,69
Rec.				150 000,00		10 482 250,69
Solde			-300 000,00	-1 821 576,69		
TOTAL						
Tot.Dp.	6 000,00	83 300,00	312 000,00	6 811 626,69	191 700,00	28 516 797,69
Tot.Rc.		38 200,00		4 022 560,00	6 500,00	28 516 797,69
Solde	-6 000,00	-45 100,00	-312 000,00	-2 789 066,69	-185 200,00	

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Vue d'ensemble - A1.2

Dépenses et Recettes ventilées (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	0 Services généraux des admin. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
Dépenses		978 300,00	1 332 700,00	19 700,00	735 416,31	664 400,00
011	CHARGES A CARACT	236 800,00	22 700,00	4 700,00	196 000,00	151 900,00
012	CHARGES DU PERSO	597 500,00			536 250,00	
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D	144 000,00	1 310 000,00	15 000,00	3 000,00	
66	CHARGES FINANCIÉ					12 500,00
67	CHARGES EXCEPTIO				166,31	500 000,00
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes		118 800,00	96 000,00		305 620,00	
013	ATTENUATION DE CH	2 000,00			5 000,00	
70	PRODUITS DES SERV	99 800,00			276 900,00	
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D	17 000,00	96 000,00		15 000,00	
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO				4 360,00	
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>				4 360,00	
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

RESTES A REALISER (1)

	Dépenses					
	Recettes					

Chp.	Libellé	Ventillé (voir ci-dessus)	Non ventilé 01	TOTAL
TOTAL DEPENSES		8 863 566,31	9 170 980,69	18 034 547,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 390 300,00		3 390 300,00
012	CHARGES DU PERSONNEL	1 487 950,00		1 487 950,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS (SF ICNE 762)		6 100 000,00	6 100 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	3 441 450,00	50 000,00	3 491 450,00
66	CHARGES FINANCIERES	12 500,00	3 730,00	16 230,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	531 366,31		531 366,31
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		2 260 000,00	2 260 000,00
042	<i>Op.ordre transferts entre sections</i>		757 250,69	757 250,69
043	<i>Op.ordre intérieur section</i>			

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Vue d'ensemble - A1.2

Dépenses et Recettes ventilées (Page 2/2)

Chp.	5 Interventions sociales	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
Dép.	6 000,00	83 300,00	12 000,00	4 840 050,00	191 700,00	8 863 566,31
011	6 000,00	6 900,00	12 000,00	2 703 550,00	49 750,00	3 390 300,00
012		32 200,00		255 250,00	66 750,00	1 487 950,00
014						
65		13 000,00		1 881 250,00	75 200,00	3 441 450,00
66						12 500,00
67		31 200,00				531 366,31
68						
022						
042						
043						
Rec.		38 200,00		3 740 560,00	6 500,00	4 305 680,00
013						7 000,00
70		36 200,00		323 050,00		735 950,00
73				3 410 000,00		3 410 000,00
74						
75		2 000,00		7 510,00	6 500,00	144 010,00
76						
77						4 360,00
78						
042						4 360,00
043						

RESTES A REALISER (1)

Dép.						
Rec.						

Chp.	Libellé	Ventillé (voir ci-dessus)	Non ventilé 01	TOTAL
TOTAL RECETTES		4 305 680,00	9 590 766,00	13 896 446,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	7 000,00		7 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES	735 950,00		735 950,00
73	IMPOTS ET TAXES	3 410 000,00	9 585 666,00	12 995 666,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	144 010,00		144 010,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 360,00	2 550,00	6 910,00
78	78 REPRISE SUR PROVISIONS			
042	<i>Op.ordre transferts entre sections</i>	<i>4 360,00</i>	<i>2 550,00</i>	<i>6 910,00</i>
043	<i>Op.ordre intérieur section</i>			

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX, sauf 01. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales		
Dépenses		978 300,00				
011	CHARGES A CARACT	236 800,00				
012	CHARGES DU PERSO	597 500,00				
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D	144 000,00				
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes		118 800,00				
013	ATTENUATION DE CH	2 000,00				
70	PRODUITS DES SERV	99 800,00				
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D	17 000,00				
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

Détail de la sous-fonction 02 Administration générale.

Chp.	Libellé Chapitres	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale	023 Information communications	024 Fêtes et cérémonies
Dépenses		962 800,00			15 500,00	
011	CHARGES A CARACT	221 300,00			15 500,00	
012	CHARGES DU PERSO	597 500,00				
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D	144 000,00				
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes		106 800,00			12 000,00	
013	ATTENUATION DE CH	2 000,00				
70	PRODUITS DES SERV	87 800,00			12 000,00	
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D	17 000,00				
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX, sauf 01. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						978 300,00
011						236 800,00
012						597 500,00
014						
65						144 000,00
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						118 800,00
013						2 000,00
70						99 800,00
73						
74						
75						17 000,00
76						
77						
78						
042						
043						

Détail de la sous-fonction 02 Administration générale.

Chp.	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres				
Dép.						
011						
012						
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 0 : Reprise, suite et fin. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales		
Dépenses		978 300,00				
011	CHARGES A CARACT	236 800,00				
012	CHARGES DU PERSO	597 500,00				
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D	144 000,00				
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes		118 800,00				
013	ATTENUATION DE CH	2 000,00				
70	PRODUITS DES SERV	99 800,00				
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D	17 000,00				
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

Détail de la sous-fonction 04 Relations internationales.

Chp.	Libellé Chapitres	041 Subvention globale de la collectivité	048 Autres actions de coopération décentralisée			
Dépenses						
011	CHARGES A CARACT					
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 0 : Reprise, suite et fin. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						978 300,00
011						236 800,00
012						597 500,00
014						
65						144 000,00
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						118 800,00
013						2 000,00
70						99 800,00
73						
74						
75						17 000,00
76						
77						
78						
042						
043						

Chp.						
Dép.						
011						
012						
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique			
Dépenses		1 332 700,00				
011	CHARGES A CARACT	22 700,00				
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D	1 310 000,00				
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes		96 000,00				
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D	96 000,00				
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

Détail de la sous-fonction 11 Sécurité intérieure.

Chp.	Libellé Chapitres	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompier incendie secours	114 Autres serv. de protection civile
Dépenses		22 700,00			1 310 000,00	
011	CHARGES A CARACT	22 700,00				
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D				1 310 000,00	
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes		96 000,00				
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D	96 000,00				
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						1 332 700,00
011						22 700,00
012						
014						
65						1 310 000,00
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						96 000,00
013						
70						
73						
74						
75						96 000,00
76						
77						
78						
042						
043						

Détail de la sous-fonction 11 Sécurité intérieure.

Chp.						
Dép.						
011						
012						
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - FORMATION. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue
Dépenses			2 000,00	17 700,00		
011	CHARGES A CARACT		2 000,00	2 700,00		
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D			15 000,00		
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREVIU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

Détail de la sous-fonction 21 Enseignement du premier degré.

Chp.	Libellé Chapitres	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées		
Dépenses			2 000,00			
011	CHARGES A CARACT		2 000,00			
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREVIU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - FORMATION. (Page 2/2)

Chp.	25 Services annexes de l'enseignement					TOTAL GENERAL
Dép.						19 700,00
011						4 700,00
012						
014						
65						15 000,00
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

Détail de la sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement.

Chp.	251 Hébergement restauration scolaires	252 Transport scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découvertes et autres serv.	
Dép.						
011						
012						
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 3 : CULTURE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	
Dépenses				735 416,31		
011	CHARGES A CARACT			196 000,00		
012	CHARGES DU PERSO			536 250,00		
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D			3 000,00		
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO			166,31		
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes				305 620,00		
013	ATTENUATION DE CH			5 000,00		
70	PRODUITS DES SERV			276 900,00		
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D			15 000,00		
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO			4 360,00		
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>			4 360,00		
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

Détail de la sous-fonction 31 Expression artistique.

Chp.	Libellé Chapitres	311 Expression musicale, lyrique chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activ. artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	
Dépenses						
011	CHARGES A CARACT					
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 3 : CULTURE. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						735 416,31
011						196 000,00
012						536 250,00
014						
65						3 000,00
66						
67						166,31
68						
022						
042						
043						
Rec.						305 620,00
013						5 000,00
70						276 900,00
73						
74						
75						15 000,00
76						
77						4 360,00
78						
042						4 360,00
043						

Détail de la sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines.

Chp.	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		
Dép.		723 416,31		12 000,00		
011		184 000,00		12 000,00		
012		536 250,00				
014						
65		3 000,00				
66						
67		166,31				
68						
022						
042						
043						
Rec.		305 620,00				
013		5 000,00				
70		276 900,00				
73						
74						
75		15 000,00				
76						
77		4 360,00				
78						
042		4 360,00				
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
Dépenses			664 400,00			
011	CHARGES A CARACT		151 900,00			
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ		12 500,00			
67	CHARGES EXCEPTIO		500 000,00			
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

Détail de la sous-fonction 41 Sports.

Chp.	Libellé Chapitres	411 Salles de sports gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équip. sportif et de loisirs	415 Manifestations sportives
Dépenses		30 000,00		620 200,00	14 200,00	
011	CHARGES A CARACT	30 000,00		107 700,00	14 200,00	
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ			12 500,00		
67	CHARGES EXCEPTIO			500 000,00		
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						664 400,00
011						151 900,00
012						
014						
65						
66						12 500,00
67						500 000,00
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

Détail de la sous-fonction 42 Jeunesse.

Chp.	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances			
Dép.						
011						
012						
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	51 Santé	52 Interventions sociales			
Dépenses			6 000,00			
011	CHARGES A CARACT		6 000,00			
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

Détail de la sous-fonction 51 Santé.

Chp.	Libellé Chapitres	510 Services communs	511 Dispensaires autres établ. sanitaires	512 Action de prévention sanitaires		
Dépenses						
011	CHARGES A CARACT					
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						6 000,00
011						6 000,00
012						
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

Détail de la sous-fonction 52 Interventions sociales.

Chp.	520 Services communs	521 Serv. à caract. social handicap. et inadaptés	522 Action en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Action en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services	
Dép.		6 000,00				
011		6 000,00				
012						
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 6 : FAMILLE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Action en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies
Dépenses			83 300,00			
011	CHARGES A CARACT		6 900,00			
012	CHARGES DU PERSO		32 200,00			
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D		13 000,00			
66	CHARGES FINANCIE					
67	CHARGES EXCEPTIO		31 200,00			
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREVU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes			38 200,00			
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV		36 200,00			
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D		2 000,00			
76	PRODUITS FINANCIE					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 6 : FAMILLE. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						83 300,00
011						6 900,00
012						32 200,00
014						
65						13 000,00
66						
67						31 200,00
68						
022						
042						
043						
Rec.						38 200,00
013						
70						36 200,00
73						
74						
75						2 000,00
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 7 : LOGEMENT. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aides au locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	
Dépenses		12 000,00				
011	CHARGES A CARACT	12 000,00				
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREVU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 7 : LOGEMENT. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						12 000,00
011						12 000,00
012						
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	81 Services urbains	82 Aménagement urbains	83 Environnement		
Dépenses		4 423 750,00	400 000,00	16 300,00		
011	CHARGES A CARACT	2 303 550,00	400 000,00			
012	CHARGES DU PERSO	238 950,00		16 300,00		
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D	1 881 250,00				
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes		3 590 550,00	150 010,00			
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV	173 050,00	150 000,00			
73	IMPOTS ET TAXES	3 410 000,00				
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D	7 500,00	10,00			
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

Détail de la sous-fonction 81 Services urbains.

Chp.	Libellé Chapitres	810 Services communs	811 Eau et assainissements	812 Collecte et trait. des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public
Dépenses			186 200,00	4 157 550,00		
011	CHARGES A CARACT		1 250,00	2 302 300,00		
012	CHARGES DU PERSO		183 900,00	55 050,00		
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D		1 050,00	1 800 200,00		
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes			179 050,00	3 411 500,00		
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV		173 050,00			
73	IMPOTS ET TAXES			3 410 000,00		
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D		6 000,00	1 500,00		
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						4 840 050,00
011						2 703 550,00
012						255 250,00
014						
65						1 881 250,00
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						3 740 560,00
013						
70						323 050,00
73						3 410 000,00
74						
75						7 510,00
76						
77						
78						
042						
043						

Détail de la sous-fonction 81 Services urbains.

Chp.	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et serv. divers				
Dép.	80 000,00					
011						
012						
014						
65	80 000,00					
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 8 : Reprise, suite et fin. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	81 Services urbains	82 Aménagement urbains	83 Environnement		
Dépenses		4 423 750,00	400 000,00	16 300,00		
011	CHARGES A CARACT	2 303 550,00	400 000,00			
012	CHARGES DU PERSO	238 950,00		16 300,00		
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D	1 881 250,00				
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes		3 590 550,00	150 010,00			
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV	173 050,00	150 000,00			
73	IMPOTS ET TAXES	3 410 000,00				
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D	7 500,00	10,00			
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

Détail de la sous-fonction 82 Aménagement urbain.

Chp.	Libellé Chapitres	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie commun.. et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérat. d'aménagement
Dépenses				400 000,00		
011	CHARGES A CARACT			400 000,00		
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes				150 000,00		10,00
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV			150 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					10,00
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 8 : Reprise, suite et fin. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
Dép.						4 840 050,00
011						2 703 550,00
012						255 250,00
014						
65						1 881 250,00
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						3 740 560,00
013						
70						323 050,00
73						3 410 000,00
74						
75						7 510,00
76						
77						
78						
042						
043						

Détail de la sous-fonction 83 Environnement.

Chp.	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif. de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		
Dép.		16 300,00				
011						
012		16 300,00				
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.						
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr.et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie aux ind. manuf. et au BTP	94 Aides au comm. et aux services marchants
Dépenses		75 050,00				1 800,00
011	CHARGES A CARACT	49 200,00				100,00
012	CHARGES DU PERSO	25 850,00				1 500,00
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					200,00
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREVIU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
Recettes		3 500,00				1 500,00
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D	3 500,00				1 500,00
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Détail 0 à 9 - A1.3

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE. (Page 2/2)

Chp.	95 Aides au tourisme	96 Aides au serv. publics (hors santé,éduc., just.				TOTAL GENERAL
Dép.	114 850,00					191 700,00
011	450,00					49 750,00
012	39 400,00					66 750,00
014						
65	75 000,00					75 200,00
66						
67						
68						
022						
042						
043						
Rec.	1 500,00					6 500,00
013						
70						
73						
74						
75	1 500,00					6 500,00
76						
77						
78						
042						
043						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Vue d'ensemble - A1.4

Equipement - Vue d'ensemble (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	0 Services généraux des admin. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
DEPENSES DE L'EXERCI		895 000,00			4 941 564,00	2 081 150,00
Dép. d'éqpt. non indiv.		30 000,00				
20	Immob.incorporelles	10 000,00				
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp	20 000,00				
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.		865 000,00			4 941 564,00	2 081 150,00
101	MATERIEL/MOBILIER	35 000,00				
102	AMENAGEMENT SIEG	830 000,00				
106	MUSEE DE LA NACRE				200 000,00	
108	EXTENSION MUSEE				18 170,00	
112	Plateforme Bornel					
113	Salle de sport Fresn					180 776,00
116	OP. PAT - VALDAMPI				266 455,00	
119	Parc des sports Sain					379 863,00
12	TRI SELECTIF DES D					
121	Salle culturelle Méru				551 127,00	
123	Op pat - Eglise de B				250 058,00	
124	Op pat - Eglise de Vi				153 287,00	
127	Eglise Andeville intér				5 630,00	
128	Eglise Méru intérieur				72 779,00	
129	Maison village Ress					500 000,00
130	maison village Chav					500 000,00
133	voirie Andeville Boul					
136	op. pat. - chateau an				500 000,00	
137	op. pat. - pavillon Est				150 000,00	
138	op.pat. eglise fresne				800 000,00	
139	voirie Les Marettes					
140	refuge VC beaumont					
142	parking ancienne pis					
143	rest. int. église Lorm				200 000,00	
144	église d'Hénonville				10 000,00	
145	local rugby méru					400 000,00
146	voirie beaumont - ch					
148	voirie Fresneaux - P					
149	voirie Beaumont -la l					
150	giratoire Méru RD 92					
151	voirie Anserville - Bo					
152	salle Villeneuve les					50 000,00
153	Pôle gare de Méru					
Voir pages suivantes...						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Vue d'ensemble - A1.4

Equipement - Vue d'ensemble (Page 1/2 suite)

Chp.	Libellé Chapitres	0 Services généraux des admin. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
154	Eglise Valdampierre int				100 000,00	
155	Eglise de Lardières				10 000,00	
27	OPER.PATRIM.-AMBL				59 960,00	
29	OPER.PATRIM.-ANDE				5 002,00	
32	OPER.PATRIM.-ESCH				2 033,00	
35	OPER.PATRIM.-MERU				2 459,00	
39	OPER.PATRIM.-ST CR				923 221,00	
40	OPER.PATRIM.-V.L.S-				30 000,00	
47	OPER.PATRIM.-FRES				221 324,00	
48	OPER.PATRIM.-MERU				8 000,00	
49	OPER.PATRIM.-MONT				39 253,00	
51	OPER.PATRIM.-HENO				34 240,00	
58	OPER.PATRIM.-LORM				245 000,00	
61	OPER.PATRIM.-IVRY-				83 566,00	
74	Matériel Equip.Piscine					40 000,00
87	tennis couvert Andevill					8 450,00
88	salle associative Fosse					22 061,00

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Vue d'ensemble - A1.4

Equipement - Vue d'ensemble (Page 1/2 suite)

Chp.	Libellé Chapitres	0 Services généraux des admin. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
RECETTES DE L'EXERCICE					230 000,00	485 000,00
Rec. d'éqpt. non indiv.						170 000,00
13	Subventions d'équip					170 000,00
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest					230 000,00	315 000,00
113	Salle de sport Fresn					70 000,00
119	Parc des sports Sain					245 000,00
133	voirie Andeville Boul					
32	OPER.PATRIM.-ESCH				230 000,00	
RESTES A REALISER						
DEPENSES						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						
BESOIN de Financ.		-895 000,00			-4 711 564,00	-1 596 150,00
EXCEDENT de Financ.						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Vue d'ensemble - A1.4

Equipement - Vue d'ensemble (Page 2/2)

Chp.	5 Interventions sociales	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
DEP.			300 000,00	1 971 576,69		10 186 640,69
N.ind.			300 000,00	3 266,69		333 266,69
20						10 000,00
204			200 000,00			200 000,00
21			100 000,00	3 266,69		123 266,69
22						
23						
Op.Inv				1 968 310,00		9 853 374,00
101						35 000,00
102						830 000,00
106						200 000,00
108						18 170,00
112				446,00		446,00
113						180 776,00
116						266 455,00
119						379 863,00
12				50 000,00		50 000,00
121						551 127,00
123						250 058,00
124						153 287,00
127						5 630,00
128						72 779,00
129						500 000,00
130						500 000,00
133				101 984,00		101 984,00
136						500 000,00
137						150 000,00
138						800 000,00
139				40 191,00		40 191,00
140				903,00		903,00
142				299 040,00		299 040,00
143						200 000,00
144						10 000,00
145						400 000,00
146				195 783,00		195 783,00
148				177 043,00		177 043,00
149				10 000,00		10 000,00
150				492 920,00		492 920,00
151				350 000,00		350 000,00
152						50 000,00
153				250 000,00		250 000,00
...						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Vue d'ensemble - A1.4

Equipement - Vue d'ensemble (Page 2/2 suite)

Chp.	5 Interventions sociales	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
154						100 000,00
155						10 000,00
27						59 960,00
29						5 002,00
32						2 033,00
35						2 459,00
39						923 221,00
40						30 000,00
47						221 324,00
48						8 000,00
49						39 253,00
51						34 240,00
58						245 000,00
61						81 566,00
74						40 000,00
87						8 000,00
88						21 861,00

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Vue d'ensemble - A1.4

Equipement - Vue d'ensemble (Page 2/2 suite)

Chp.	5 Interventions sociales	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
REC.				150 000,00		865 000,00
N.ind.						170 000,00
13						170 000,00
16						
Op.Inv				150 000,00		695 000,00
113						70 000,00
119						245 000,00
133				150 000,00		150 000,00
32						230 000,00

RESTES A REALISER

DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

BES.			-300 000,00	-1 821 576,69		-9 321 640,69
EXC.						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX, sauf 01. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales		
DEPENSES DE L'EXERCI		895 000,00				
Dép. d'éqpt. non indiv.		30 000,00				
20	Immob.incorporelles	10 000,00				
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp	20 000,00				
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.		865 000,00				
101	MATERIEL/MOBILIER	35 000,00				
102	AMENAGEMENT SIEG	830 000,00				
RECETTES DE L'EXERCI						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

Détail de la sous-fonction 02 Administration générale.

Chp.	Libellé Chapitres	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale	023 Information communications	024 Fêtes et cérémonies
DEPENSES		895 000,00				
Dép. d'éqpt. non indiv.		30 000,00				
20	Immob.incorporelles	10 000,00				
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp	20 000,00				
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.		865 000,00				
101	MATERIEL/MOBILIER	35 000,00				
102	AMENAGEMENT SIEG	830 000,00				
RECETTES						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX, sauf 01. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						895 000,00
N.ind.						30 000,00
20						10 000,00
204						
21						20 000,00
22						
23						
Op.Inv						865 000,00
101						35 000,00
102						830 000,00
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

Détail de la sous-fonction 02 Administration générale.

Chp.	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres				
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
101						
102						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 0 : Reprise, suite et fin. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales		
DEPENSES DE L'EXERCI		895 000,00				
Dép. d'éqpt. non indiv.		30 000,00				
20	Immob.incorporelles	10 000,00				
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp	20 000,00				
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.		865 000,00				
101	MATERIEL/MOBILIER	35 000,00				
102	AMENAGEMENT SIEG	830 000,00				
RECETTES DE L'EXERCI						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

Détail de la sous-fonction 04 Relations internationales.

Chp.	Libellé Chapitres	041 Subvention globale de la collectivité	048 Autres actions de coopération décentralisée			
DEPENSES						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
101	MATERIEL/MOBILIER					
102	AMENAGEMENT SIEG					
RECETTES						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 0 : Reprise, suite et fin. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						895 000,00
N.ind.						30 000,00
20						10 000,00
204						
21						20 000,00
22						
23						
Op.Inv						865 000,00
101						35 000,00
102						830 000,00
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

Chp.						
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
101						
102						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique			
DEPENSES DE L'EXERCI						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES DE L'EXERCI						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

Détail de la sous-fonction 11 Sécurité intérieure.

Chp.	Libellé Chapitres	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompier incendie secours	114 Autres serv. de protection civile
DEPENSES						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

Détail de la sous-fonction 11 Sécurité intérieure.

Chp.						
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - FORMATION. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue
DEPENSES DE L'EXERCICE						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES DE L'EXERCICE						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

Détail de la sous-fonction 21 Enseignement du premier degré.

Chp.	Libellé Chapitres	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées		
DEPENSES						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - FORMATION. (Page 2/2)

Chp.	25 Services annexes de l'enseignement					TOTAL GENERAL
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

Détail de la sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement.

Chp.	251 Hébergement restauration scolaires	252 Transport scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découvertes et autres serv.	
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 3 : CULTURE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	
DEPENSES DE L'EXERCI			551 127,00	4 390 437,00		
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.			551 127,00	4 390 437,00		
106	MUSEE DE LA NACRE			200 000,00		
108	EXTENSION MUSEE			18 170,00		
116	OP. PAT - VALDAMPI			266 455,00		
121	Salle culturelle Méru		551 127,00			
123	Op pat - Eglise de B			250 058,00		
124	Op pat - Eglise de Vi			153 287,00		
127	Eglise Andeville intér			5 630,00		
128	Eglise Méru intérieur			72 779,00		
136	op. pat. - chateau an			500 000,00		
137	op. pat. - pavillon Est			150 000,00		
138	op.pat. eglise fresne			800 000,00		
143	rest. int. église Lorm			200 000,00		
144	église d'Hénonville			10 000,00		
154	Eglise Valdampierre			100 000,00		
155	Eglise de Lardières			10 000,00		
27	OPER.PATRIM.-AMBL			59 960,00		
29	OPER.PATRIM.-ANDE			5 002,00		
32	OPER.PATRIM.-ESCH			2 033,00		
35	OPER.PATRIM.-MERU			2 459,00		
39	OPER.PATRIM.-ST CR			923 221,00		
40	OPER.PATRIM.-V.L.S-			30 000,00		
47	OPER.PATRIM.-FRES			221 324,00		
48	OPER.PATRIM.-MERU			8 000,00		
49	OPER.PATRIM.-MONT			39 253,00		
51	OPER.PATRIM.-HENO			34 240,00		
58	OPER.PATRIM.-LORM			245 000,00		
61	OPER.PATRIM.-IVRY-			83 566,00		
Voir pages suivantes...						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail fonctions 0 à 9 - A1.5

FONCTION 3 : CULTURE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	
RECETTES DE L'EXERCICE				230 000,00		
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest				230 000,00		
32	OPER.PATRIM.-ESCH			230 000,00		

Détail de la sous-fonction 31 Expression artistique.

Chp.	Libellé Chapitres	311 Expression musicale, lyrique chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activ. artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	
DEPENSES			551 127,00			
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.			551 127,00			
106	MUSEE DE LA NACRE					
108	EXTENSION MUSEE					
116	OP. PAT - VALDAMPI					
121	Salle culturelle Méru		551 127,00			
123	Op pat - Eglise de B					
124	Op pat - Eglise de Vi					
127	Eglise Andeville intér					
128	Eglise Méru intérieur					
136	op. pat. - chateau an					
137	op. pat. - pavillon Est					
138	op.pat. eglise fresne					
143	rest. int. église Lorm					
144	église d'Hénonville					
154	Eglise Valdampierre					
155	Eglise de Lardières					
27	OPER.PATRIM.-AMBL					
29	OPER.PATRIM.-ANDE					
32	OPER.PATRIM.-ESCH					
RECETTES						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 3 : CULTURE. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						4 939 564,00
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						4 939 564,00
106						200 000,00
108						18 170,00
116						266 455,00
121						551 127,00
123						250 058,00
124						153 287,00
127						5 630,00
128						72 779,00
136						500 000,00
137						150 000,00
138						800 000,00
143						200 000,00
144						10 000,00
154						100 000,00
155						10 000,00
27						59 960,00
29						5 002,00
32						2 033,00
35						2 459,00
39						923 221,00
40						30 000,00
47						221 324,00
48						8 000,00
49						39 253,00
51						34 240,00
58						245 000,00
61						81 566,00
...						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail fonctions 0 à 9 - A1.5

FONCTION 3 : CULTURE. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
REC.						230 000,00
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						230 000,00
32						230 000,00

Détail de la sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines.

Chp.	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		
DEP.		218 170,00		4 172 267,00		
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv		218 170,00		4 172 267,00		
106		200 000,00				
108		18 170,00				
116				266 455,00		
121						
123				250 058,00		
124				153 287,00		
127				5 630,00		
128				72 779,00		
136				500 000,00		
137				150 000,00		
138				800 000,00		
143				200 000,00		
144				10 000,00		
154				100 000,00		
155				10 000,00		
27				59 960,00		
29				5 002,00		
32				2 033,00		
REC.				230 000,00		
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv				230 000,00		

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
DEPENSES DE L'EXERCI			2 081 150,00			
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.			2 081 150,00			
113	Salle de sport Fresn		180 776,00			
119	Parc des sports Sain		379 863,00			
129	Maison village Ress		500 000,00			
130	maison village Chav		500 000,00			
145	local rugby méru		400 000,00			
152	salle Villeneuve les		50 000,00			
74	Materiel Equip.Piscin		40 000,00			
87	tennis couvert Andev		8 450,00			
88	salle associative Fos		22 061,00			
RECETTES DE L'EXERCI			485 000,00			
Rec. d'éqpt. non indiv.			170 000,00			
13	Subventions d'équip		170 000,00			
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest			315 000,00			
113	Salle de sport Fresn		70 000,00			
119	Parc des sports Sain		245 000,00			
Voir pages suivantes...						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail fonctions 0 à 9 - A1.5

Détail de la sous-fonction 41 Sports.

Chp.	Libellé Chapitres	411 Salles de sports gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équip. sportif et de loisirs	415 Manifestations sportives
DEPENSES		560 639,00		40 000,00	1 480 511,00	
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.		560 639,00		40 000,00	1 480 511,00	
113	Salle de sport Fresn	180 776,00				
119	Parc des sports Sain	379 863,00				
129	Maison village Ress				500 000,00	
130	maison village Chav				500 000,00	
145	local rugby méru				400 000,00	
152	salle Villeneuve les				50 000,00	
74	Materiel Equip.Piscin			40 000,00		
87	tennis couvert Andev				8 450,00	
88	salle associative Fos				22 061,00	
RECETTES		315 000,00	170 000,00			
Rec. d'éqpt. non indiv.			170 000,00			
13	Subventions d'équip		170 000,00			
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest		315 000,00				
113	Salle de sport Fresn	70 000,00				
119	Parc des sports Sain	245 000,00				

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						2 080 500,00
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						2 080 500,00
113						180 776,00
119						379 863,00
129						500 000,00
130						500 000,00
145						400 000,00
152						50 000,00
74						40 000,00
87						8 000,00
88						21 861,00
REC.						485 000,00
N.ind.						170 000,00
13						170 000,00
16						
Op.Inv						315 000,00
113						70 000,00
119						245 000,00
...						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail fonctions 0 à 9 - A1.5

Détail de la sous-fonction 42 Jeunesse.

Chp.	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances			
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
113						
119						
129						
130						
145						
152						
74						
87						
88						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						
113						
119						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	51 Santé	52 Interventions sociales			
DEPENSES DE L'EXERCICE						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES DE L'EXERCICE						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

Détail de la sous-fonction 51 Santé.

Chp.	Libellé Chapitres	510 Services communs	511 Dispensaires autres établ. sanitaires	512 Action de prévention sanitaires		
DEPENSES						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

Détail de la sous-fonction 52 Interventions sociales.

Chp.	520 Services communs	521 Serv. à caract. social handicap. et inadaptés	522 Action en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Action en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services	
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 6 : FAMILLE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Action en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies
DEPENSES DE L'EXERCICE						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES DE L'EXERCICE						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 6 : FAMILLE. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 7 : LOGEMENT. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aides au locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	
DEPENSES DE L'EXERCI		200 000,00	100 000,00			
Dép. d'éqpt. non indiv.		200 000,00	100 000,00			
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.	200 000,00				
21	Immobilisations corp		100 000,00			
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES DE L'EXERCI						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 7 : LOGEMENT. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						300 000,00
N.ind.						300 000,00
20						
204						200 000,00
21						100 000,00
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	81 Services urbains	82 Aménagement urbains	83 Environnement		
DEPENSES DE L'EXERCI		50 000,00	1 921 576,69			
Dép. d'éqpt. non indiv.			3 266,69			
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp		3 266,69			
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.		50 000,00	1 918 310,00			
112	Plateforme Bornel		446,00			
12	TRI SELECTIF DES D	50 000,00				
133	voirie Andeville Boul		101 984,00			
139	voirie Les Marettes		40 191,00			
140	refuge VC beaumont		903,00			
142	parking ancienne pis		299 040,00			
146	voirie beaumont - ch		195 783,00			
148	voirie Fresneaux - P		177 043,00			
149	voirie Beaumont -la l		10 000,00			
150	giratoire Méru RD 92		492 920,00			
151	voirie Anserville - Bo		350 000,00			
153	Pôle gare de Méru		250 000,00			
RECETTES DE L'EXERCI			150 000,00			
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest			150 000,00			
133	voirie Andeville Boul		150 000,00			
Voir pages suivantes...						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail fonctions 0 à 9 - A1.5

Détail de la sous-fonction 81 Services urbains.

Chp.	Libellé Chapitres	810 Services communs	811 Eau et assainissements	812 Collecte et trait. des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public
DEPENSES				50 000,00		
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.				50 000,00		
112	Plateforme Bornel					
12	TRI SELECTIF DES D			50 000,00		
133	voirie Andeville Boul					
139	voirie Les Marettes					
140	refuge VC beaumont					
142	parking ancienne pis					
146	voirie beaumont - ch					
148	voirie Fresneaux - P					
149	voirie Beaumont -la l					
150	giratoire Méru RD 92					
151	voirie Anserville - Bo					
153	Pôle gare de Méru					
RECETTES						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						
133	voirie Andeville Boul					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						1 971 576,69
N.ind.						3 266,69
20						
204						
21						3 266,69
22						
23						
Op.Inv						1 968 310,00
112						446,00
12						50 000,00
133						101 984,00
139						40 191,00
140						903,00
142						299 040,00
146						195 783,00
148						177 043,00
149						10 000,00
150						492 920,00
151						350 000,00
153						250 000,00
REC.						150 000,00
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						150 000,00
133						150 000,00
...						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail fonctions 0 à 9 - A1.5

Détail de la sous-fonction 81 Services urbains.

Chp.	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et serv. divers				
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
112						
12						
133						
139						
140						
142						
146						
148						
149						
150						
151						
153						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						
133						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 8 : Reprise, suite et fin. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	81 Services urbains	82 Aménagement urbains	83 Environnement		
DEPENSES DE L'EXERCI			3 266,69			
Dép. d'éqpt. non indiv.			3 266,69			
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp		3 266,69			
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES DE L'EXERCI						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

Détail de la sous-fonction 82 Aménagement urbain.

Chp.	Libellé Chapitres	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie commun.. et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérat. d'aménagement
DEPENSES			3 266,69			
Dép. d'éqpt. non indiv.			3 266,69			
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp		3 266,69			
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 8 : Reprise, suite et fin. (Page 2/2)

Chp.						TOTAL GENERAL
DEP.						3 266,69
N.ind.						3 266,69
20						3 266,69
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

Détail de la sous-fonction 83 Environnement.

Chp.	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif. de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE. (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr.et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie aux ind. manuf. et au BTP	94 Aides au comm. et aux services marchants
DEPENSES DE L'EXERCI						
Dép. d'éqpt. non indiv.						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
Opérations d'Invest.						
RECETTES DE L'EXERCI						
Rec. d'éqpt. non indiv.						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (
Affectées aux op.d'Invest						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Détail 0 à 9 - A1.5

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE. (Page 2/2)

Chp.	95 Aides au tourisme	96 Aides au serv. publics (hors santé,éduc., just.				TOTAL GENERAL
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
DETTE SUR EMPRUNT -- REPARTITION PAR PRETEURS (1) - A2.1

RECAPITULATION par ETABLISSEMENT PRETEUR	Dette : capital à l'origine	Dette : capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité au cours de l'exercice	dont	
				Intérêts	Capital
CAISSE EPARGNE	2 931 204,48	828 353,58	208 356,86	17 440,77	190 916,09
CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	900 000,00	180 000,00	60 752,40	752,40	60 000,00
DEXIA CREDIT LOCAL	474 980,90	76 212,47	40 726,26	3 467,67	37 258,59
TOTAL GENERAL	4 306 185,38	1 084 566,05	309 835,52	21 660,84	288 174,68

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMP. D'UN AUTRE ORG. - A2.2

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette : capital à l'origine	Dette : capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES - A2.3

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices Dettes pour souscription au capital d'une SEM Dettes pour location – ventes Dettes pour location – acquisitions Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds ...			

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX - A2.4

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû a 1/01/N	Capital restant dû a 31/12/N	Niv. du tx (5).	Intérêts à payer de l'exercice (6).	% type taux
SIAD MERESSAN	DEXIA CREDIT LO	474 980,90	76 212,47	38 953,88	4,55	3 467,67	4,55
emprunt Piscine	CAISSE EPARGNE	1 300 000,00	324 999,85	238 333,17	3,89	12 221,08	3,89
Total emprunt à taux fixe sur la durée du contrat		1 774 980,90	401 212,32	277 287,05		15 688,75	
Crédit Investissement Consolida	CAISSE EPARGNE	411 612,35	33 391,28	0,00	4,12	340,59	4,12
crédit Investissement Consolida	CAISSE EPARGNE	304 898,03	111 019,55	93 856,21	4,12	1 110,20	4,12
Crédit Investissement Consolida	CAISSE EPARGNE	914 694,10	358 942,90	305 248,11	4,12	3 768,90	4,12
CREDIT INVESTISSEMENT	CREDIT AGRICOL	900 000,00	180 000,00	120 000,00	2,95	752,40	2,95
Total emprunt à taux variable sur la durée du contr		2 531 204,48	683 353,73	519 104,32		5 972,09	
TOTAL GENERAL		4 306 185,38	1 084 566,05	796 391,37		21 660,84	

- (1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles ;
(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;
(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;
(4) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).
(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;
(6) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (1) - A2.5

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file
	Année	Profil		
	1641 Emprunts en euros	1999		
1641 Emprunts en euros	2000		Crédit Investissement Co	CAISSE EPARGNE
1641 Emprunts en euros	2000		crédit Investissement Co	CAISSE EPARGNE
1641 Emprunts en euros	2000		Crédit Investissement Co	CAISSE EPARGNE
1641 Emprunts en euros	2002		CREDIT INVESTISSEME	CREDIT AGRICOLE BRI
1641 Emprunts en euros	2003		emprunt Piscine	CAISSE EPARGNE
1641 Emprunts en euros				

TOTAL GENERAL

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (1) - A2.5

Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Dur. résid	Périodi. des rembour sement (3)	Taux initial			Tx dt bdg (7)			Indices devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
				Tx	Ind.	Tx actu (6)	Tx	Ind.	Niv.		en (8) intérêts (8)	en capital	
474 980,90	76 212,47	1	A	F		4,55					3 467,67	37 258,59	
411 612,35	33 391,28	0	A	V		4,12					340,59	33 391,28	0,00
304 898,03	111 019,55	5	A	V		4,12					1 110,20	17 163,34	873,38
914 694,10	358 942,90	5	A	V		4,12					3 768,90	53 694,79	44,63
900 000,00	180 000,00	2	S	V		2,95					752,40	60 000,00	
1 300 000,00	324 999,85	3	T	F		3,89					12 221,08	86 666,68	
4 306 185,38	1 084 566,05										21 660,84	288 174,68	918,01
4 306 185,38	1 084 566,05										21 660,84	288 174,68	918,01

(1) (hors 16449 et 166).

(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) taux annuel, tous frais compris.

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(9) 1641 reprendre la répartition par type de taux du tableau A2.4.

(10) 16441, 1643, emp. assortis d'une ligne de trésorerie, faire ressortir le remb. du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement..

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REMB. ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT - A2.6

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file
	Année	Profil		
	Remboursement anticipé avec refinancement de dette			
Totales des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette				
Totales des recettes au c/ 166 Refinancement de dette				

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt.

Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(6) taux annuel, tous frais compris ;

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER - A2.7

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS			
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES			
(1) charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 ; (2) produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.			

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER - A2.7

Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
				charges (1)	produits (2)

**IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1) - A2.8**

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (cpt 6615)
5191 Avances du Trésor ...						
5192 Avances de trésorerie ...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie ...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt ...						
5194 Billets de trésorerie ...						
5198 Autres crédits de trésorerie ...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 ;

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs ;

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DE L'ENCOURS (typologie) - A2.9

Structure		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écarts entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro
Indices sous-jacents					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux var. ou invers. Ech de tx structuré contre tx var. ou tx fixe (sens unique). Tx variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nbr de Prod	6			
	% encours	100%			
	Mtt euros	1 084 566,05			
(B) Barrière simple. Pas d'effet levier	Nbr de Prod				
	% encours				
	Mtt euros				
(C) Option d'échange (swaption)	Nbr de Prod				
	% encours				
	Mtt euros				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nbr de Prod				
	% encours				
	Mtt euros				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nbr de Prod				
	% encours				
	Mtt euros				
(F) Autres types de structure	Nbr de Prod				
	% encours				
	Mtt euros				

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES - AMORTISSEMENTS - A3

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du								
AMORTISSEMENT	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :</p> <p>.....</p> <table border="0"><tr><td>Biens ou catégories de biens amortis :</td><td>Durée :</td></tr><tr><td>.....</td><td>---</td></tr><tr><td>.....</td><td>---</td></tr><tr><td>.....</td><td>---</td></tr></table>	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :	---	---	---	
Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :									
.....	---									
.....	---									
.....	---									

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS - A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROV. BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROV. SEMI-BUDGETAIRE						
(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;						
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)						

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS - A5

Nature et objet de la provision	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES - A6.1

A6.1 -- DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Reports (Rar.N-1) (3)	
	DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D			
	HORS CHARGES TRANSF. (II) = A + B + C			
	Autres dépenses financières (B)			
	020 Dépenses imprévues			
	Transfert entre sections = C + D			
	Reprises/autofinancement antérieur (C)			
	Charges transférées (D) = E + F + G			
	2... travaux en régie(E)			
	3... Stocks (G)			

	Op. de l'exercice (I)	Solde d'exéc.(3)	CUMUL (IV)
Dépenses			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) cf. Modalités de vote.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES - A6.2

A6.2 -- DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Reports (Rar.N-1) (3)	
RECETTES (Ress. propres) (III)=g+h+j+k		4 705 410,00		4 417 250,69
10 Ressources propres externes (g)		1 500 000,00		1 400 000,00
10222.	F.C.T.V.A.	1 500 000,00		1 400 000,00
Autres recettes financières (h)				
Transferts entre sections (j) (5)		569 410,00		757 250,69
28031	Ammortissements des frais d'études	125 360,00		131 768,25
28032	Ammortissements des frais de rech. et dévelop.	136 000,00		135 848,62
280414	Subv. équipement versées - Communes			250 000,00
280421	biens mobiliers	81 350,00		69 740,00
280422	batiments	101 200,00		70 000,00
28051	Concessions & droits similaires. brevets	6 050,00		8 294,01
28131	Bâtiments publics	400,00		
28135.	Instal. générales agenc., aménag.des const.	11 800,00		13 317,88
28156.	Mat. & outil.d'incendie & défense civile	450,00		
28158.	Autres installations techniques	5 300,00		1 044,87
28181	Installations générales, agenc., aménag. divers	1 900,00		
28182.	Matériel de transport	2 500,00		5 028,48
28183.	Matériel de bureau et matériel informatique	16 400,00		15 554,98
28184.	Mobilier	22 950,00		13 373,96
28188.	Autres immobilisations corporelles	57 750,00		43 279,64
021 Virement de la section de fonct.(d)		2 636 000,00		2 260 000,00

	Exercice (III)	Solde exéc.(3)	Affectation (3)	CUMUL (V)
Recettes	4 417 250,69			4 417 250,69

	Déficit (I) - (III)	Excédent (III) - (I)	Résultat hors ch. transférées (III) - (II)
Solde des op. financières		4 417 250,69	4 417 250,69

Dépenses financières (IV)	
Recettes financières (V)	4 417 250,69
Solde (recettes - dépenses) (6)	4 417 250,69
Solde net hors créances c/2763 et charges transférées (D) (6)(7)	4 417 250,69

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) cf. Modalités de vote.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) 15., ..9 Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunts.

